

# **Association « Un orgue à Plouhinec en Morbihan »**

## **Conseil d'administration du 3 juin 2016**

Le 3 juin 2016, à 18h, sur convocation du président, se sont réunis à la Salle Jean Pierre Calloc'h en Plouhinec, les membres du conseil d'administration de l'association.

Sont présents :

Jean-Jacques Le Floch, Président, Vincent Meslet, Vice-Président, Daniel Person, Trésorier, Michel Le Guennec, Guy Carré, Michel Le Chénéchal, Joseph Le Floch, Philippe Thomas

est invité

Michel Ezan Recteur de la paroisse

sont excusés :

Hubert François, Secrétaire, Madeleine François, Yannick Puren, Armande Léannec, Adjointe au Maire

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Jean-Jacques Le Floch présente l'ordre du jour.

- Les contacts pris avec le Département et la Région.
- les démarches concernant la TVA
- Contact avec Hervé Caill.
- Estimation du coût de la tribune
- Quelle solution pour les Reçus fiscaux pour les donateurs ?
- Questions diverses

### **1-Contacts pris avec le Département et le Région.**

Jean-Jacques Le Floch informe qu'il a présenté le projet « Un orgue à Plouhinec » à Mme Jourda, élue du Conseil départemental et à Mme Hulaud, élue du Conseil Régional.

Toutes deux ont manifesté leur intérêt pour le projet plouhinécois sans pour autant s'avancer sur une aide éventuelle des collectivités territoriales.

En effet pour bénéficier de ce type d'aides, c'est à la Commune de Plouhinec d'en faire la demande

### **2-Démarches concernant la TVA.**

Suite à la réponse négative du préfet du Morbihan dans sa lettre du XXX concernant la possibilité de la Commune de Plouhinec de bénéficier du FC TVA pour le projet Orgue et nullement satisfait par cette réponse, Jean-Jacques Le Floch a saisi le député Philippe Le Ray en début mars 2016, pour lui demander de soumettre une question écrite au Ministère concerné par le biais du Journal Officiel.

Cette démarche est en cours. Nous attendons la réponse.

### **3-Contact avec Hervé Caill, facteur d'Orgue.**

En février dernier, Jean-Jacques Le Floch est allé rencontrer Hervé Caill chez lui à Plouzévédé pour le tenir au courant de l'avancement de notre projet et des difficultés qui se présentaient à nous.

Il lui a aussi demandé quelle serait sa position si le Likès nous obligeait à débarrasser l'orgue du lieu où il est entreposé.

Il se dit prêt à l'accueillir chez lui sous réserve qu'une convention soit établie avec l'accord des Frères.

#### **4-Estimation du coût de la tribune.**

Le relevé topographique de l'église a été réalisé par Joseph et Alban Le Floch. Sur ces informations, le frère de Michel Le Guennec a été sollicité pour estimer le coût de construction d'une tribune

Son estimation officieuse s'élève à 68 000€, pour

- tribune couvrant la largeur de la nef
- et portant sur 2 travées de l'église
- rambarde
- escalier hélicoïdal d'accès latéral
- provision pour études techniques
- frais de maîtrise d'œuvre

#### **5-Quelle solution pour les Reçus fiscaux ?**

Le conseil après en avoir délibéré adopte à l'unanimité la solution suggérée par les Services Fiscaux.

Une demande sera faite auprès de la Commune pour l'ouverture d'une Régie de recette dédiée à la construction d'un orgue.

L'Association assurera la collecte des fonds, transmettra le produit de cette collecte auprès de la Commune de Plouhinec ainsi que la liste nominative des donateurs.

Il restera à la commune à rédiger le reçu fiscal et à l'expédier aux donateurs.

#### **6-Obtenir du Conseil municipal un accord de principe pour notre projet ;**

Il apparaît urgent que le Conseil Municipal se prononce de manière claire sur projet, même s'il doit y mettre des réserves.

Un dossier de présentation du projet va être préparé.

Ce travail est demandé à Jean-Jacques Le Floch.

Il devra le présenter pour discussion pour le prochain conseil d'administration.

#### **7-Démarchage auprès de donateurs.**

Pour le prochain conseil d'administration, il est demandé à Vincent Meslet de préparer un premier document de présentation pour le démarchage auprès de donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le lundi 27 juin à 18h, salle JP Calloch.